

SIVOS BALLON CIRE D'AUNIS

24 Rue de l'Eglise

17290 CIRE D'AUNIS

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joints les documents pour l'inscription de votre enfant aux services périscolaires pour l'année 2022-2023 ainsi que les vacances scolaires d'été 2022.

Le transfert des 3 classes de maternelle sur le site du Pôle Enfance de Ballon a contraint l'école à modifier ses horaires afin que cela soit plus pratique pour les familles qui auront des enfants à Ballon et à Ciré d'Aunis. Voici donc les nouveaux horaires à compter de la rentrée :

Ecole de Ciré d'Aunis	Ecole de Ballon
Matin : ouverture des portes à 8h30 Début des cours à 8h40	Matin : ouverture des portes à 8h50 Début des cours à 9h00
Après-midi : Fin des cours à 16h10	Après-midi : Fin des cours à 16h30

Concernant les bus, les horaires vont également être modifiés à compter de la rentrée scolaire :

MATIN		APRES MIDI	
8h20	départ Ballon	16h20	départ Ciré d'Aunis
8h30	arrivée Ciré d'Aunis	16h30	arrivée Ballon
8h40	départ Ciré d'Aunis	16h40	départ Ballon
8h50	arrivée Ballon	16h50	arrivée Ciré d'Aunis
Le tarif pour l'année 2021-2022 était de 30€		17h00	départ Ciré d'Aunis
		17h05	arrivée Ballon

Inscription via ce lien : https://scolaire17.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq_17/usager/index.php

INSCRIPTION CANTINE

- Lire le règlement intérieur de la Cantine
- Remplir le COUPON RÉPONSE
- Remplir la FICHE FAMILIALE

INSCRIPTION GARDERIE PÉRISCOLAIRE

- Lire le règlement intérieur de la garderie Périscolaire
- Remplir la FICHE D'INSCRIPTION A LA GARDERIE

INSCRIPTION ACM EXTRASCOLAIRE ETE 2022 (INSCRIPTION ADMINISTRATIVE VALABLE POUR 2022-2023) : DU 8 AU 29 JUILLET 2022 ET DU 22 AU 31 AOÛT 2022

- Lire le règlement intérieur de l'ACM EXTRASCOLAIRE
- Remplir la fiche d'acceptation du règlement intérieur de l'ACM EXTRASCOLAIRE
- Remplir la FICHE DE LIAISON INDIVIDUELLE (une seule pour les mercredis et les vacances)
- Remplir la FICHE DE RESERVATION ACM EXTRASCOLAIRE ETE 2022

INSCRIPTION PERISCOLAIRE MERCREDI

Le SIVOS propose un service d'Accueil Collectif de Mineurs périscolaire les mercredis (hors vacances scolaires) à la rentrée de septembre 2022.

Les familles qui envisagent d'utiliser ce service peuvent retirer les documents (règlement intérieur, fiche de liaison et fiche de réservation) auprès du SIVOS, 24 Rue de l'église à Ciré d'Aunis (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30) ou les télécharger sur les sites des mairies de Ballon ou Ciré d'Aunis (www.mairie-ballon.fr ou www.ciredaunis17.fr).

Pour valider l'inscription de votre enfant, ces documents seront à remettre dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives (copies de l'attestation CAF avec quotient familial, de la responsabilité civile, du carnet de vaccinations et, en cas d'allergie, carnet de santé et du PAI) :

- Ou
- à l'accueil périscolaire, rue des Rampots à Ballon : le mercredi 29 juin 2022 de 16h30 à 18h30
 - au Pôle Enfance 19, rue du stade à Ballon : le lundi 29 août 2022 de 16h00 à 18h00.

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces créneaux, ni par téléphone, ni par mail.

Tout dossier incomplet sera refusé. Compte tenu de la capacité d'accueil restreinte des locaux, les demandes pour un accueil régulier le mercredi seront étudiées en priorité.